

La participation dans l'action de DDC : un premier bilan

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **73 (2001)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La participation dans l'action de DDC : UN PREMIER BILAN

Renens et le logement social

On a évoqué dans ces colonnes (Habitation no 2 - 1995) la deuxième naissance de la Société Coopérative d'Habitation de Renens. Dès les années vingt, l'idée de construire des logements sociaux habitait de nombreux groupes de travailleurs mais leur énergie était tendue vers un autre but : la « Maison du Peuple ». Retour arrière...

Dans une lettre du 18 juin 1923, le comité de la coopérative d'habitation de Renens et environs explique : « Les difficultés rencontrées en 1920 (...) ont arrêté tout élan de notre part. En outre beaucoup de nos membres ont participé activement à la fondation de la Maison du peuple et n'ont pas insisté pour faire leurs versements statutaires à notre société (...) Il a aussi été décidé de recommander à tous les membres qui le pourraient, de laisser leur avoir, à titre de prêt, à la Maison du peuple »

Cette Maison du peuple fut une belle aventure de la classe ouvrière de Renens, aventure à consonnance italienne puisque l'Hôtel du Mont-Blanc était, depuis 1900, le siège de la Muraria, combative association de travailleurs du bâtiment qui deviendra, à partir de 1906, la FOBB. Pour que naissent cette « casa » il a fallu que « ces militants qui ne disposaient d'aucun capital, animés d'une foi inébranlable, se mettent à la tâche, battent le rappel dans la population (...) les payes étaient petites, le chômage sévissait (...) afin de créer un fonds pour acheter l'Hôtel du Mont-Blanc (car...) après la grève de 1918 l'hostilité de la bourgeoisie était à son comble (et) les établissements publics étaient interdits à ceux qui y avaient pris part » évoque un correspondant ouvrier.

UNE SITUATION CALAMITEUSE

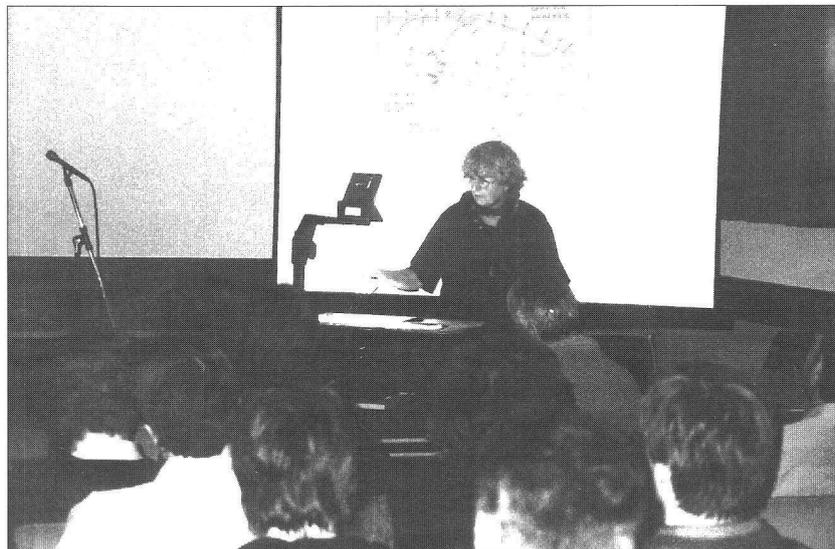
Le long intermède de l'entre-deux-guerres conduit à l'automne 1945, date de la deuxième naissance de la Coopérative d'habitation. A cette époque, Renens est sorti de son

L

e principe de participation est une des idées fondatrices de l'association Droit de Cité (DDC). L'article 3, alinéa 3 de ses statuts stipule ainsi que " l'association s'efforce de promouvoir des processus permettant d'assurer l'information continue et la participation active des habitants et usagers concernés par les projets d'aménagement ". Au cours d'une réunion du comité de DDC, nous avons lancé une discussion autour de ce thème et

tenté d'établir un premier bilan de l'action de l'association en ce domaine. Notons que la participation donne lieu périodiquement à des discussions. Nous synthétisons ici les principales idées énoncées lors de ce débat.

Assurer la participation active des habitants et des usagers était un objectif ambitieux qui n'a été que partiellement atteint. Les safaris urbains sont conçus comme les instruments privilégiés de la participation. Or, DDC n'a pas toujours rencontré dans les quartiers où elle avait identifié des problèmes importants au niveau de l'aménagement une mobilisation à la hauteur de ses espérances, en tout cas au niveau du nombre des personnes présentes. Cela peut surprendre,





car, en réalité, l'urbanisme, les choix en matière développement urbain, des transports, de la localisation des activités (par exemple le regroupement des commerces dans des grands surfaces à l'extérieur), d'aménagement des rues, influencent directement la vie quotidienne des habitants. Le désintérêt pour l'urbanisme s'explique pourtant largement par le fait que la plupart des projets sont présentés au public comme des solutions purement techniques, alors qu'en réalité, ils reposent largement sur des choix politiques et autres intérêts financiers.

Les discussions suscitées au cours des safaris et des assemblées publiques ont par contre toujours été l'occasion de pointer les principaux problèmes d'aménagement, les attentes, les besoins, les manques d'une partie des habitants. DDC a souvent réussi en rompant avec une certaine langue de bois à faire comprendre les enjeux de même que l'intérêt de certaines propositions inédites.

La confrontation avec le terrain et avec ses habitants permet de révéler des dysfonctionnements mais aussi des potentiels d'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers. A travers leur vécu individuel, les habitants nous font découvrir des facettes inattendues de la vie du quartier. Parfois, cette confrontation avec le terrain révèle des problèmes bien différents de ceux imaginés avant le safari, quand ce n'est pas l'inexistence de problèmes réels.

En fait, les safaris dont le bilan est le plus positif aussi bien au niveau

de la participation physique des habitants que des solutions proposées sont ceux où les habitants étaient déjà mobilisés autour d'un problème d'aménagement ou de circulation dans le quartier. Lors du Safari urbain dans le quartier de Montelly et de l'assemblée publique qui a suivi, les habitants du quartier ont participé en nombre et spontanément aux débats parce qu'ils s'étaient déjà rassemblés autour des questions traitées. A l'avenue de Cour également, le safari a été largement suivi parce qu'une association de quartier avait préalablement mobilisé les habitants du lieu autour du problème de la sécurité routière. Ce même problème a encore rassemblé un public nombreux et intéressé lors du safari de l'avenue d'Echallens. Dans le quartier de Montelly, les préoccupations des habitants concernant la sécurité des enfants ont été traduites sous forme d'objectifs d'aménagement (cheminements piétons, zone 30, aménagement des rues) qui ont par la suite été inscrits dans le plan directeur communal.

Certains membres de DDC ont souligné que, dans le domaine de la participation, l'action de l'association se situe également à d'autres niveaux. Depuis sa fondation, DDC n'a cessé d'intervenir comme " passeur " entre les habitants des quartiers, les urbanistes et les décideurs. L'association participe à la commission consultative des transports et d'urbanisme de la ville Lausanne. A sa façon, elle a été l'un des initiateurs de la promotion de l'idée de quartier dans l'aménagement lausannois. Par ailleurs, DDC ne manque pas

cadre de village avec 94 habitants en 1709 et 433 en 1860. Le chemin de fer et l'industrie y ont multiplié les emplois, comme les habitants qui sont 5400 à la fin des années 40. Au plan du logement, cette expansion a entraîné une « situation calamiteuse (qui) engage des citoyens, dont plusieurs faisant partie des autorités, à créer une coopérative d'habitation. Bien que ses premiers projets aient été soutenus par la municipalité et le conseil communal, ils furent tout de même vivement combattus par d'autres citoyens qui provoquèrent une votation populaire qui tourna à leur confusion ». Derrière ce français laborieux, on retrouve l'écoeurement de notables du « bon bord » auxquels leurs amis reprochent d'en faire trop. C'est-à-dire de louer un terrain de 5000 m² en Borjod à 25 ct du m² pendant 60 ans et d'apporter un subside de construction de 62 400 fr.

UN DEPASSEMENT QUI PASSE MAL

Le référendum repoussé, la Société Coopérative « de Renens et environs » se lance dès 1946 dans la construction de cinq immeubles offrant trente appartements dans une gamme de loyers allant de 85 fr pour le 2 pièces à 95 fr pour le 3 pièces et 112,50 fr pour le 4 pièces. Rappelons qu'à l'époque, le salaire moyen d'un travailleur qualifié se situait autour de 400 fr/mois. C'est l'architecte Pahud qui conduisit rondement ce chantier. On le retrouvera sur celui des Corbettes engagé en deux étapes - 1952 et 1955 - à partir d'une norme uniforme, les 30 logements comptant chacun 3 pièces.

Ces logements répondaient aux besoins de l'époque avec la jouissance d'un jardin potager directement voisin de l'immeuble, le chauffage individuel avec un calorifère dans le couloir et le charbon à la cave. Dans la cuisine, des cuisinières qui faisaient le bonheur des ménagères de l'époque.

Une démonstration évidente
Devant la progression de la demande de logements à prix abordables dans une ville qui atteint 10 500 habitants au début des années soixante, la Société Coopérative d'Habitation de Renens et environs doit construire encore. C'est l'architecte Roland Willomet, l'un des fondateurs du célèbre atelier « AAA », qui reçoit le mandat de bâtir des logements sociaux au chemin de Paudex sur une surface de 6662 m². Avec ces constructions la SCHR et Renens entrent dans l'histoire de l'architecture comme l'un des premiers exemples d'immeubles préfabriqués

à loyer modéré (IPLM) conçus à partir d'une typologie résolument nouvelle. A travers ce projet, les architectes de AAA sortent de l'âge du prototype pour passer à la réalisation de constructions groupées. La vérification des principes sera facilitée par la taille de ce premier projet comme de celui qui suivra à l'Ancien-Stand à Lausanne. A Renens, la construction lancée en 1962 et achevée l'année suivante se révèle positive :

« Il a fallu démontrer - souligne l'architecte Roland Willomet - que cette formule ne coûtait pas plus cher que le coulé sur place, tout en permettant de nombreuses novations. C'est le cas des balustrades alvéolées et surtout de la typologie très aboutie, le fameux plan-type des appartements traversants qui a été repris dans le monde entier. »

UN QUARTIER SURGI DE TERRE

L'ensemble Paudex, qui offre 64 appartements, permet un doublement de la capacité d'accueil de la SCHR à partir de 1963, à la source des années d'abondance. Le développement continu de l'agglomération de Renens, qui atteint 17 000 habitants en 1970, justifie que la Société coopérative passe à un nouveau projet dont la taille serait adaptée à cette spectaculaire progression démographique. Ce sera les Biondes : 122 appartements, 8 montées, un ensemble de taille élevée à partir d'un plan de quartier et confié aux architectes déjà célèbres des « AAA ». Moins futuriste dans sa conception, comme dans sa construction - c'est la technique du coulé sur place qui est choisie - avec une typologie plus traditionnelle, les immeubles des Biondes témoignent d'une recherche continue des architectes qui ont gardé le principe des appartements traversants, imaginé la flexibilité d'aménagement de la pièce de séjour et du coin à manger avec des armoires mobiles, développé des places de jeux, le chauffage par centrale indépendante, des systèmes de lavage et de séchage du linge, etc. Le chantier des deux immeubles lancé en juillet 1970 se terminera en septembre 1973. A cette date, 122 logements accueilleront 380 personnes dans des appartements subventionnés entre 1 et 4 pièces. Les années qui suivent sont plutôt consacrées à la gestion d'un parc immobilier qui pèse son poids de logements - plus de 250 - et de locataires. Quelques constructions comme le projet « sous Biondes » de deux immeubles offrant 24 logements témoignent pour la fin du millénaire des activités d'un groupe qui fut d'abord, et longtemps, constructeur. R.C.

de livrer des avis circonstanciés dans le cadre de procédures de consultation (plan directeur puis plan général d'affectation de Lausanne, plan directeur cantonal), procédures auxquelles DDC est de plus en plus régulièrement associée.

Actuellement l'association soutient l'action des représentants du quartier de la Borde afin de promouvoir un réaménagement de l'avenue.

Ce rôle d'intermédiaire, DDC le joue d'autant plus que ses membres sont souvent des professionnels de la ville qui désirent s'impliquer, en profitant de leur compétence, dans la vie de la commune. Des gens qui aiment l'urbain et veulent contribuer à l'amélioration du cadre de vie en développant des propositions indépendantes mais réalistes.

QUELS OBJECTIFS POUR LA SUITE ?

Les membres de DDC consultés veulent évidemment continuer l'action dans les quartiers au travers des safaris qui ont fait leurs preuves. Mais DDC ne veut et ne peut pas se substituer aux associations de quartier. Elle s'intéresse à tous les quartiers, pour eux-mêmes, mais aussi considérés

dans leur ensemble comme éléments constitutifs de la ville entière. C'est pourquoi DDC privilégiera la collaboration avec des associations ou groupes d'intérêt locaux et répond volontiers à des demandes émanant des habitants. L'objectif premier pour l'association est de donner aux habitants les moyens pour s'impliquer dans le processus de formulation de projets concrets qui concernent leur environnement immédiat : leur rue, leur place de quartier ou leur centre commercial, en les resituant dans le contexte global et en faisant des propositions adaptées à la situation locale.

A un niveau plus général, l'association continuera à s'intéresser au devenir de la ville et à réfléchir sur des interventions possibles allant dans le sens d'une sensibilisation des élus et des habitants à des problématiques telles que la voiture en ville, l'espace public, la sécurité, la planification concertée. Ainsi elle continuera à mettre en évidence les liens entre le vécu quotidien et la planification urbaine, à travers un langage compréhensible.

*Lena Poschet
Joëlle Salomon*

Propositions d'aménagement pour le quartier de l'avenue de Cour

